

Même au Maroc les parcs aquatiques interdisent le burkini...

écrit par U Durand | 27 août 2016



Le parc aquatique Oasiria de Marrakech interdit le Burkini pour « des raisons d'hygiène »

Le parc aquatique Oasiria de Marrakech interdit, lui aussi, le burkini, maillot de bain islamique, composé d'un voile, d'une tunique et d'un pantalon large. Détails.



Il y a quelques semaines, une polémique a été déclenchée suite à un incident survenu dans un hôtel Ibis de la ville d'El Jadida provoquant un tollé chez les Marocains. Une femme voilée a été interdite de baignade dans la piscine dudit hôtel en raison de son burkini. Aujourd'hui, c'est au tour de la clientèle féminine voilée d'un célèbre parc aquatique à Marrakech qui se voit également refuser le port du maillot intégral.

Les vacanciers et visiteurs du parc aquatique Oasiria de Marrakech découvrent, à leur grande surprise, des affiches indiquant que le burkini, maillot intégral à capuche, inventé par une Libanaise en Australie en 2007 pour les femmes musulmanes voilées, est strictement interdit, même quand il est fabriqué avec un tissu spécial. Les affiches en questions évoquent des raisons d'hygiène.

Aquaparc Tamaris interdit mais n'intervient pas

L'Aquaparc Tamaris de Casablanca, lui aussi semble vouloir sensibiliser sa clientèle à l'interdiction du brukini en distribuant des flyers à ses visiteurs. Ceux-ci expliquent qu'il est interdit de se baigner en maillot intégral, quelque soit la matière du tissu avec lequel il est fabriqué. Cependant, nous n'avons constaté aucune intervention des responsables de l'établissement face aux quelques femmes qui nageaient avec leur burkini.

<http://www.yabiladi.com/articles/details/28740/parc-aquatique-oasiria-marrakech-interdit.html>